

# Accueil, hospitalité et tourisme responsable

---

- ✓ Élaborer un plan d'action destiné à améliorer l'accueil des personnes en situation de migration
- ✓ Étudier la mise à disposition d'un lieu municipal pour accueillir un CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile)
- ✓ Atteindre en 2026 un score de 70 % au GDS Index qui mesure la performance de durabilité, notamment environnementale, des destinations touristiques
- ✓ Contribuer à l'élaboration du Schéma de développement touristique de la Métropole
- ✓ Durcir la réglementation des meublés de tourisme et favoriser le développement d'une offre d'hébergement touristique accessible
- 🔄 Améliorer l'accueil des étudiants
- 🔄 Repenser les temps d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants en mairie d'arrondissement
- 🔄 Mettre en place une Maison de l'hospitalité (lieu d'accueil, d'accès aux droits et aux ressources, pour les personnes migrantes)
- 🔄 Engager la concrétisation de ce plan d'actions
- 🔄 Co-animer, avec la Métropole, un groupe de travail des associations d'accueil citoyen
- 🔄 Exercer un plaidoyer auprès des institutions étatiques pour un meilleur accueil des personnes migrantes
- 🔄 Organiser des événements grand public, des animations relatives aux questions d'hospitalité
- 🔄 Accompagner le développement des acteurs du tourisme responsable
- Refondre les guides pratiques d'arrondissement
- Faciliter l'implication des résidents étrangers dans les dispositifs de démocratie ouverte
- Mettre en place un Conseil consultatif des résidents étrangers
- Poursuivre la diversification de l'offre touristique et favoriser la participation des habitantes et habitants à l'accueil des visiteurs
- Travailler, en lien avec les mairies d'arrondissement, à la proposition d'offres touristiques sur tout le territoire lyonnais
- 🕒 Viser un taux d'emploi dans le secteur touristique à Lyon 20 % supérieur à la moyenne nationale du secteur